



Septembre 2019

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

AMOPA-MARNE lettre N°78

Concours de défense de la langue française. Salle des fêtes de la Mairie de Reims Cérémonie de remise des prix du 12 juin 2019

La cérémonie de remise des prix départementaux au concours AMOPA de défense de la langue française s'est déroulée le mercredi 12 juin 2019 dans la superbe salle des fêtes de la mairie de Reims permettant d'accueillir dans ses locaux, depuis l'année 2012, une assistance particulièrement nombreuse cette année.

Plusieurs personnalités ont honoré de leur présence cette remise des prix : Messieurs Pascal LABELLE, Maire adjoint représentant Monsieur Arnaud Robinet, Maire de Reims, Jacques LUCBEREILH, Sous-préfet de Reims, Mario ROSSI, vice-président du Conseil départemental de la Marne, Michel CAQUOT, vice-président de l'association rémoise de la Légion d'Honneur, Jean-Marie MUNIER, président honoraire de la section AMOPA de la Marne, et Madame Elisabeth BONNET-PINEAU représentant le président de la société marnaise de la Légion d'Honneur.

Le discours d'ouverture par Monsieur Pascal LABELLE, maire adjoint de Reims a été suivi par le propos introductif de Madame Nicole BAUCHET présidente de la section départementale de l'AMOPA remerciant toutes les personnes présentes et formulant les excuses de quelques absents.

Madame Noëlle MANZONI, présidente de la commission des concours a présenté les caractéristiques de ce concours 2019 auquel 136 candidats ont été sélectionnés cette année, élèves de 10 écoles primaires, 7 collèges et 2 lycées. Les personnalités présentes ont été heureuses de remettre les prix et les diplômes aux lauréats.



Le mot de la présidente

Avec septembre, reviennent toutes les activités d'automne : la rentrée des récoltes, les vendanges, la rentrée politique, la rentrée scolaire et la mise en place de réformes, et, pour les associations qui gardent le rythme de l'année scolaire, la concrétisation de projets (sorties, voyages, concours...) et la mise en place de nouvelles actions.

La section Marne de l'AMOPA sacrifie volontiers à ces habitudes : avec la préparation des activités pour les mois à venir, ainsi, l'annonce des concours, imminente. Par ailleurs, d'heureux Amopaliens effectuent une sortie bourguignonne et, en novembre, l'Assemblée générale de notre section. Cette réunion officielle et conviviale permet à tous les adhérents de la section de se retrouver dans un établissement du département, d'échanger, de participer à l'élaboration de futurs projets, d'apporter des propositions. Elle offre la possibilité aux personnes nouvellement nommées et promues dans l'Ordre des Palmes académiques de recevoir les insignes de leur rang devant les personnalités invitées et les Amopaliens présents, cérémonie toujours émouvante et chaleureuse qui met en lumière les qualités des décorés.

Et, cette année, comme tous les 4 ans, au cours de cette assemblée générale, les adhérents éliront les membres du bureau. Certains des membres du bureau souhaitent laisser la place après des années de dévouement à la section. Les candidatures sont donc les bienvenues. Pour être candidat, il suffit d'être à jour de ses cotisations et de se faire connaître dès maintenant.

Les élus participeront au sein du bureau, en équipe, à animer, renforcer, créer les activités de notre section afin de la « faire grandir et rayonner », selon le vœu de Monsieur Jean-Pierre POLVENT, élu président de l'AMOPA au cours de l'Assemblée générale de La Grande Motte, le 26 mai 2019.

Je souhaite au nouveau président, à son équipe renouvelée, pleine réussite, et à tous les administrateurs la santé et l'énergie pour atteindre cet objectif.

Voici donc une année 2019 2020 qui commence avec la même volonté de rassembler toutes les énergies pour renforcer les valeurs de l'association, valoriser les actions remarquables, soutenir des projets de jeunes, entretenir des liens avec les partenaires, pour créer des moments de convivialité, des occasions de se retrouver (conférence, un spectacle), ... et aussi, pour maintenir un lien d'amitié avec les adhérents isolés, immobilisés par la maladie grâce à notre site et à travers nos différentes publications.

Nicole Bauchet



Suite de la remise des prix du 12 juin ...

Une élève de sixième du collège Saint Remi de Reims, Adèle NAURET, a obtenu cette année un premier prix national qui lui a été remis à la Sorbonne.

Les choristes du collège Saint Remi de Reims, dirigés par leur professeur Madame Laure BERGOUGNAN ont ensuite interprété avec brio trois chants en langue étrangère – italien, anglais et allemand - illustrant le souci d'ouverture à la richesse d'autres cultures dans l'espace et dans le temps. La cérémonie de cette remise des prix a été ponctuée à deux autres reprises par la prestation de ces choristes proposant à chaque fois trois œuvres vocales avec accompagnement instrumental. La célèbre ballade Nord Irlandaise interprétée en français nous a invités à planter un oranger aux fruits savoureux :

Je voulais planter un oranger
Là où la chanson n'en verra jamais
Il a fleuri et il a donné
Les fruits sucrés de la liberté.

Et cette remise des prix 2019, clôturée par les remerciements de la présidente et la prise de parole de personnalités, s'est achevée par le vin d'honneur et ses rafraîchissements distribués par les volontaires de la section.

Hélène CHARPENTIER



Les deux textes qui suivent, écrits par des élèves de CM1 et de Terminale L ayant obtenu un premier prix, ont été lus devant l'assistance

Sujet : vous avez vécu un moment inoubliable. Racontez-le.

Un cambriolage chez moi.

Le moment le plus inoubliable que j'ai vécu a été le jour où ma maison a été cambriolée.

On était en hiver et ce jour-là on rentrait de vacances à la montagne. Maman est sortie de la voiture avec Vincent mon beau-père. Ils ont tout de suite remarqué que la porte était ouverte. Bizarre ! Il y avait de la terre sur le paillason et quand ils sont entrés, ils ont vu que tous les placards étaient ouverts...

Maman est ressortie et nous a dit de rester dans la voiture car il y avait eu un cambriolage. Je pleurais, je tremblais, j'avais peur. Il faut dire que j'avais six ans, on était en 2015. Tout de suite maman a pris son téléphone et a appelé quelqu'un. Mais qui ? Au bout de quelques minutes, j'ai regardé par la fenêtre et là, j'ai vu des gens derrière notre voiture. Oui, des gens avec des lampes. J'ai cru que les voleurs étaient revenus. Je me suis cachée en-dessous de mon siège, c'était comme si j'étais dans un film, mais mon frère et ma sœur m'ont dit que c'était deux policiers. Ils m'ont rassurée et je me suis sentie soulagée. Quelques minutes plus tard, les policiers sont repartis et nous sommes allés dormir chez mes grands-parents. Je n'oublierai jamais ce moment car j'ai eu vraiment très peur. Et puis, même si j'ai été soulagée à la fin, j'ai fait de drôles de rêves pendant quelques nuits.

Clémence DOUESNARD. CM1
École du Mau de Châlons-en-Champagne.

Lecture d'*Hernani*, tragédie de Victor HUGO.

Pour l'acte IV;

Une femme convoitée
Et trois hommes à l'aimer :
Un vieux aigri,
Un jeune bandit,
Et le roi d'un pays.

Un seul sera pris :
deux autres seront laissés.
La rebelle choisit le bandit,
Prête à tout sacrifier.

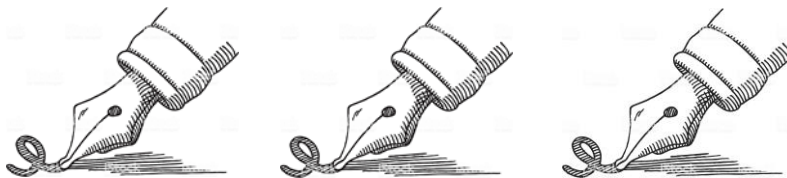
Pour l'acte V ;

Enfin Hernani se marie
A Dona Sol, la belle, la jolie ;
Il y a tant de joie dans leur sourire,
Voilà le bonheur, voici leur vie.

L'empereur ayant pardonné,
Chacun embrasse sa destinée.
Don Ruy Gomez, le cœur brisé,
laisse ses larmes sécher ;

Amour maudit,
Amour puni,
Voici que le mariage finit
Sur une tragédie.

Gonda PEMBELE. *Terminale L au lycée Colbert de Reims.*



Les îles ÉPARSES, des confettis qui valent de l'or au cœur de l'océan indien?

Conférence donnée par M. François DUBOISY le jeudi 25 avril 2019 au lycée Oehmichen de Châlons-en-Champagne avec la participation d'Élise DUBOISY, titulaire d'un master de géopolitique sur le sujet.

Une présentation d'ensemble illustrée par la projection d'un court métrage a été suivie d'une série de projections accompagnées de précisions indispensables.

Ces petites îles d'origine corallienne dont le sort est lié à celui de Madagascar appartiennent à la France et sont disséminées sur un territoire maritime d'une étendue de 640 400 km² occupant la seconde place mondiale derrière les U.S.A. L'implantation de stations météorologiques sur ces îles situées sur la trajectoire des cyclones tropicaux du sud-ouest de l'océan indien permet d'avertir les autres îles pouvant être touchées, (Réunion, Maurice, Seychelles, Mayotte, Comores, Madagascar.) Elles sont administrées, depuis la Réunion à Saint-Pierre, par le District administratif des Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.), un territoire d'outre-mer français ne comptant aucune population permanente.

Présentation des cinq ILES ÉPARSES.

En effet, seule la plus grande de ces cinq îles, **EUROPA**, d'une superficie de 32,9 km² est occupée par un effectif de 20 à 30 militaires se relayant à intervalles réguliers et vivant dans des conditions spartiates. Une piste d'atterrissage permet le ravitaillement en eau, nourriture et matériel indispensable à la vie quotidienne.

L'île de **JUAN de NOVA** également accessible par avion et occupée par des militaires est marquée par la présence d'une habitation, figurant sur un timbre de l'année 2010, celle de M. Patureau dont le propriétaire ayant exploité le guano jusqu'à 1968 n'a pas laissé un souvenir glorieux. La statue de l'aviatrice Maryse Hilsz (1901-1946) ayant atterri en catastrophe sur l'île est honorée chaque année par une cérémonie officielle.

Les deux îles **GLORIEUSES** doivent leur nom en souvenir de la journée des Trois Glorieuses de 1830. Elles ne sont occupées qu'épisodiquement.

L'île **BASSA da INDIA**, atoll composé d'une barrière de corail culminant à 2,4 mètres et de ce fait exposé à être submergé par les marées, est inhabitable.

L'île de **TROMELIN** d'une superficie d'un km² est la plus petite, et très défavorisée en raison de son isolement et de sa très basse altitude. Cette île fait l'objet en 2019 d'une exposition au Musée de l'Homme en raison de plusieurs missions de fouilles archéologiques entreprises de 2006 à 2013 pour étudier les conditions de survie d'esclaves malgaches abandonnés en 1761 sur TROMELIN suite au naufrage du navire qui transportait ces 160 esclaves achetés en fraude. Le bateau remis en état, les blancs repartirent seuls, faute de place sur la nouvelle embarcation, avec promesse de venir rechercher les rescapés du naufrage restés sur l'île mais la promesse ne fut pas tenue et les huit survivants ne furent retrouvés que 15 ans plus tard. Plusieurs ouvrages ont été publiés récemment sur ce drame, en particulier une bande dessinée : **Les esclaves oubliés de Tromelin** de Sylvain SAVOIA.



Les îles ÉPARSES sont au cœur d'un conflit mondial.

Le Général De Gaulle avait tenu à les conserver lors de l'indépendance de Madagascar en 1960 en raison d'un intérêt géopolitique non négligeable, à savoir leur situation sur une importante route maritime reliant l'Asie et le Moyen-Orient à l'Europe et à l'Amérique comportant donc une zone économique exclusive et un projet de site d'essais nucléaires.

Les îles ÉPARSES sont donc convoitées ou revendiquées pour des raisons plus ou moins claires par Madagascar, l'Île Maurice, les Comores et les U.S.A. Ce conflit international aboutit à un contentieux restreint à la diplomatie. La Russie soutient Madagascar où d'autres pays cherchent à s'implanter. La France réaffirme sa souveraineté en ce qui concerne la surveillance de la pêche.

Des missions scientifiques étudient et protègent la faune et la flore de ces îles, réserves naturelles d'une richesse exceptionnelle mais menacées de disparition avec le problème du réchauffement climatique tandis que d'autres richesses, celles du sous-sol en gaz et en pétrole, posent la question de leur exploitation éventuelle...

Bibliographie :

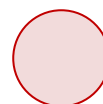
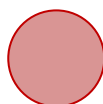
Irène Frain: **Les naufragés de l'île Tromelin** 2010 JAI LU.

Sylvain Savoia : **Les esclaves oubliés de l'île Tromelin** 2015 AIRE LIBRE éditeur

Max Guérout et Thomas Romon : **L'île aux esclaves oubliés** 2010 CNRS édition.

Encyclopédie WIKIPÉDIA.

Hélène CHARPENTIER



Le voyage à AMIENS du 16 mai 2019

La section Marne a organisé une sortie de découverte de la ville d'Amiens le 16 mai 2019. 24 Amopaliennes et Amopaliens ont répondu à cette invitation et se sont retrouvés à 8h sur le parking René Tys de Reims où le bus les attendait.

Dès le départ un soleil printanier bien qu'un peu frisquet nous promettait une journée radieuse...et la promesse fut tenue. Après un voyage sans encombre sur l'autoroute la visite pouvait commencer avec une guide de l'Office de tourisme qui nous a accompagnés tout au long de cette journée, pouvant ainsi faire preuve de son amabilité, de sa gentillesse mais aussi et surtout de son grand professionnalisme.

La journée débute par une visite du **quartier Saint Leu** qu'on désigne souvent par « la petite Venise du Nord », ceci en raison des nombreux canaux qui la traversent. Ce quartier pittoresque avec ses petites maisons aux façades colorées invite à la rêverie. Du Moyen-Âge aux années 1960 c'est un quartier industriel : les industries textiles (tissages, teintureries), tanneries et moulins y trouvaient l'eau dont elles avaient besoin. La population ouvrière occupa le quartier dans des maisons de torchis jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle. Celles qui subsistent encore ont été rénovées et abritent principalement des restaurants, des cafés avec d'agréables terrasses, mais aussi des échoppes d'artisans, boutiques d'antiquaires et de brocanteurs : tout pour séduire le touriste. À l'époque contemporaine on assiste à l'implantation de l'enseignement supérieur, précédé dès 1804 d'un Hôtel Dieu, une école de santé détruite lors des bombardements d'Amiens de la première guerre mondiale. Puis en 1958 un collège scientifique universitaire qui devient en 1969 l'UFR de sciences exactes et naturelles.

C'est là que se trouve aussi le **théâtre de marionnettes en bois Chés Cabotans d'Amiens** avec son personnage célèbre « **La Fleur** » dont la devise est

« Bien boère, bien matcher et ne rien foère »



Notre guide nous emmena ensuite devant **l'Église St Leu, connue depuis le XV^{ème} siècle**, reconstruite et rendue au culte en 1449. Elle est de style gothique flamboyant, Le clocher-porche est construit vers 1500. Le jour de Pâques 1581, lors d'une tempête la flèche s'effondra sur l'église faisant 68 victimes. En 1793 les révolutionnaires la transformèrent en magasin de fourrage pour l'armée.

Cette visite pédestre du quartier nous a mis en appétit et il est temps de se rendre au restaurant « Le port Saint Leu » pour déguster le repas dont le plat principal est le « Potjevleesch » dont la prononciation flamande du nom n'a pas été une entrave à sa dégustation.

Repus et reposés à la fois nous reprenons le bus qui nous emmène à quelques encablures de là, à l'embarcadere pour **la visite des « hortillonnages »**. Le soleil ayant décidé de nous accompagner tout au long de la journée, c'est avec plaisir que nous nous installons dans deux barques à fond plat, mues par un moteur électrique parfaitement silencieux, ce qui est très appréciable dans ce havre de paix et de nature luxuriante. Et nous voilà partis pour une heure de pur plaisir dans cet environnement bucolique et ce cadre naturel privilégié où il fait bon respirer. Notre guide n'en oublie pas pour autant de nous donner les détails les plus caractéristiques. Les hortillonnages sont mentionnés pour la première fois en 1492, le site couvrant alors plus de 1500 ha, dont la terre fertile permettait la culture des légumes. En 1900 la surface cultivée se réduisait déjà à 500 ha.



Notre voyage à Amiens : suite



Puis en 1973 la métropole amiénoise s'étend encore et actuellement les hortillonnages n'occupent plus qu'une superficie d'environ 300 ha. En 1765 on comptait 47 « hortillons » formant une communauté bien identifiée avec ses propres règles qui fournissait la ville en primeurs... On devenait hortillon de père en fils, formant ainsi une véritable dynastie. Au XX^{ème} siècle l'apparition des transports frigorifiques et les importations portent un coup important à cette activité. Une grande partie des aires de culture est transformée en jardins d'agrément pour les citadins, voire laissée à l'abandon. Une association est créée pour la sauvegarde du site et de son environnement. Elle se consacre aussi à l'accueil des touristes en proposant des balades en « barques à cornet » (embarcation spécifique, conçue et étudiée pour accoster sur les parcelles sans détériorer les berges). C'est à bord de deux de ces embarcations que s'est effectuée notre promenade.

A regrets nous quittons les hortillonnages, mais comptant sur les capacités de notre guide, nous nous réjouissons à l'avance de la visite commentée de la **cathédrale Notre Dame** qui clôturera notre journée déjà bien remplie.

C'est une cathédrale gothique, la plus vaste d'Europe par ses volumes intérieurs (145m de long et 70m de large). Elle est considérée comme l'archétype du style gothique classique, incluant des éléments du gothique rayonnant (le chevet) et du gothique flamboyant (la grande rosace et les stalles). Des sculptures gothiques du XIII^{ème}

siècle ornent sa façade ainsi que les stalles du chœur, véritable chef-d'œuvre d'ébénisterie.

Quelques étapes qui ont marqué l'histoire de la cathédrale :

- édification de la cathédrale : de 1220 à 1288 soit 68 ans. À cette époque Amiens est une ville riche en partie grâce au commerce de la guède ou pastel des teinturiers (dont notre guide nous montra une plante) utilisée dans la teinture des draps.
- de 1288 à la fin du XV^{ème} : c'est la période de construction des chapelles latérales, non prévues dans le plan initial
- en 1498-99 elle est sauvée de l'écroulement grâce à Pierre Tarises, maître des ouvrages de maçonnerie, qui constate que l'édifice risque de s'écrouler. Il faut alors construire des arcs-boutants supplémentaires et surtout cercler presque tout l'édifice d'un chaînage en fer d'Espagne réputé de meilleure qualité à l'époque et d'ailleurs toujours en place aujourd'hui
- de 1508 à 1519 création des stalles du chœur
- 1528 édification d'une nouvelle flèche
- XVI^{ème} siècle réfection de la rosace dans le style gothique flamboyant
- 1793 transformation en « temple de la raison » et en 1794 en « temple de l'être suprême »
- nouvelles rénovations au sortir de la Révolution
- 1849 à 1874 : Viollet le Duc procède à une rénovation parfois contestée qui veut lui rendre sa grandeur première et restituer l'atmosphère moyenâgeuse
- 1915 on protège les 3 portails d'un coffrage composé de sacs de terre
- en juillet 1918 à la demande du pape Benoit XV les Allemands acceptent d'épargner la cathédrale des bombardements
- de 1973 à 1980 rénovation complète des chapelles, de la charpente et du mobilier
- Dans les années 2000 on utilise la technique de désincrustation au laser pour le nettoyage des sculptures des portails

Cette visite commentée de façon très pédagogique par notre guide marque la fin de notre sortie amiénoise qui s'est déroulée dans les meilleures conditions.

J.-M. Mailfait



Les concours nationaux 2019/2020

Plaisir d'écrire - Nous l'Europe

Classes cours moyen des écoles élémentaires

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE

Sujet 1 national :

Vainqueur des Olympiades de l'école, tu as gagné une rencontre avec ton sportif préféré. Raconte ce moment exceptionnel, vos échanges et le souvenir que tu en as gardé.

Ni les formes poétiques ni les sujets libres ne sont acceptés

Sujet 2 : Prix spécial de la Marne

Raconte un moment exceptionnel individuel ou collectif de tes loisirs (sportif, musical, culturel, jeu de société, jeu collectif...) et les échanges, le souvenir que tu en as gardé.

Devoirs récompensés uniquement par la délégation de la Marne de l'AMOPA.

PRIX DE POÉSIE

Écrire en une page un poème (forme fixe ou libre).

Les travaux devront être réalisés en classe. Le jury tiendra compte de la présentation de la copie et de l'écriture manuscrite.

Classes des collèges

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE

Ni les formes poétiques ni les sujets libres ne sont acceptés

SUJET POUR LES CLASSES DE 5^e et 6^e

Au cours d'un cross, vous enchaînez les chutes. Le soir, affolée, votre mère fait venir un médecin. Imaginez la consultation sous la forme d'une scène de théâtre comique.

SUJET POUR LES CLASSES DE 4^e et 3^e

L'école est-elle un lieu d'éducation à la liberté ? Pensez-vous qu'elle vous a accompagné sur ce chemin ? Comment, en quelles circonstances et dans quelles limites ? Votre production peut revêtir la forme d'un article destiné à un journal.

PRIX DE POÉSIE

Écrire en une page un poème (forme fixe ou libre).

PRIX LA JEUNE NOUVELLE

Écrire, en quatre pages maximum, une nouvelle de votre choix. Le texte sera dactylographié. Sont acceptés tous les registres (fantastique, réaliste, historique, épistolaire...)

Classes des lycées, classes préparatoires et BTS

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE

Sujet

Informaticien, vous venez de concevoir un logiciel extraordinaire. Vous écrivez à une entreprise pour la convaincre de commercialiser votre invention. Rédigez cette lettre en expliquant le caractère novateur de votre création et le succès qu'elle ne manquera pas d'avoir.

PRIX DE POÉSIE

Écrire en une page un poème (forme fixe ou libre).

PRIX LA JEUNE NOUVELLE

Écrire en cinq pages maximum, une nouvelle de votre choix. Le texte sera dactylographié. Sont acceptés tous les registres (fantastique, réaliste, historique, épistolaire...)

NOUS L'EUROPE

Classes de 4^e et 3^e de collèges, classes des lycées de France et de l'Union Européennes

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE

Sujet

L'AMOPA, concernée par l'éveil de la conscience européenne dans la jeunesse, organise un concours avec le soutien logistique du CIIE (Centre d'Information sur les Institutions Européennes) et de la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté

Sujets

Classes de 4^e et 3^e des collèges :

A l'occasion du 20^e anniversaire de la proclamation de la charte européenne des Droits fondamentaux, choisissez l'un des grands chapitres du texte.

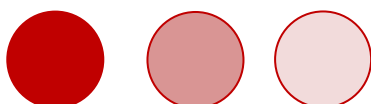
Illustrer, à travers des exemples, la réalité des droits des citoyens en réalisant une affiche de format A3, accompagnée d'une note expliquant vos choix.

Classes des lycées et post-baccalauréat :

Imaginez que Robert Schuman prononce aujourd'hui un discours à l'occasion du 70^e anniversaire de sa déclaration du 9 mai 1950.

Écrivez ce discours.

Votre texte, en format A4, sera dactylographié.



Quelques brèves



Congrès International 2019 de La Grande Motte dimanche 26 mai 2019 Jean-Pierre POLVENT, Directeur académique des Services départementaux de l'Éducation Nationale (h) Président de la Section Nord de l'AMOPA succède à Michel BERTHET comme Président national de l'AMOPA.

**Consultez
régulièrement
notre site
internet :
www.amopa51.fr**



Le 10 juin 2019, à la remise des insignes des Palmes académiques, **au Rectorat de Reims**, Nicole Bauchet présidente de la section Marne a représenté l'AMOPA



Rejoignez le groupe AMOPA51 sur Facebook !



Au cours de la fin de l'année scolaire :

En remerciements de son accueil au Lycée Roosevelt des présidents et trésoriers du nord de la France et d'outremer, la présidente et le vice-président ont remis 2 ouvrages historiques à destination du CDI, à M. Reibel, proviseur.



Directeur de la publication :

Jean-Pierre POLVENT, président de l'AMOPA
Rédacteur en chef :

Nicole BAUCHET, Présidente de la section de la Marne

Nicolec.bauchet@orange.fr

Tél : 06 60 03 61 06

PAO : Martine ANDRÉ

Courrier :

Amopa-Marne, 15, rue Tournebonneau
51100 REIMS

Les prochaines rencontres

Le 16 novembre 2019 : l'Assemblée générale au Collège Terres rouges d'Épernay au cours de laquelle, comme tous les 4 ans, un bureau renouvelé sera élu, et où seront arrêtés les projets 2020 : conférences, sorties, voyages et soutiens à actions remarquables.

En janvier 2020, date à préciser, au lycée Eiffel, le rendez-vous attendu des retrouvailles.

Du 24 au 28 mars 2020, la croisière sur le Danube. Les inscriptions sont closes.

La date du cocktail sera arrêtée lors de la réunion de bureau en octobre.

Un mercredi de juin, remise de prix des concours de l'AMOPA.

